



FICHE TECHNIQUE

**ABSORBANT POLYPROPYLENE****Standard**
Schoeller

ARTICLE

WB25BAbsorption huile
L/KG*: **291**Absorption eau
L/KG*: **0**Poids net/UC: **11**Quantité/Palette: **6**

*La Capacité d'absorption est déterminée
selon la norme EDANA : échantillons
trempés 2 minutes dans de l'huile 20W50 à
25°C et égouttés avant mesure

Sac de 2 Barrages Ø20X5M

APPLICATION

BLANC HYDROPHOBE	Absorbant hydrophobe : efficace sur tous les hydrocarbures et produits dérivés : essences, huiles, gazole, benzène, acétone, ...; ne pas utiliser sur eau savonneuse, le produit perdrait sa flottabilité
FIBRE PURE	Fibre pure pour garantir une absorption optimale
Barrage fibre pure	Circonscrire et absorber la pollution sur l'eau.
Fibre pure	Capacité d'absorption standard. Prévention ou traitement des déversements sur l'eau.

* Attention : concerne seulement les absorbants hydrophobes

POURQUOI UTILISER LES ABSORBANTS EN FIBRE DE POLYPROPYLENE ?

Ces produits se caractérisent :

- par un pouvoir d'absorption exceptionnel (jusqu'à 25 fois leur poids)
- par une absorption sélective, selon le type d'absorbant choisi : seuls les hydrocarbures sont absorbés ou tous types de liquides y compris les produits chimiques agressifs.

Leur utilisation et leur élimination sont particulièrement économiques :

- facile et rapide d'utilisation pour un gain de temps appréciable.
- ne dégagent aucune poussière et ne nécessitent aucun balayage.
- peuvent être utilisés en prévention au poste de travail sans risque de glissade
- contrairement aux granulés, la quantité utilisée est toujours contrôlable
- leur élimination par incinération est source d'énergie et laisse un taux de cendres résiduel inférieur à 0,05 %.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

TRANSPORT: Non réglementé, ne craint pas le gel, éviter d'exposer les produits à des températures supérieures à 160°C.**SECURITE:** Produit non dangereux. Pour plus de détails, se référer à la fiche de données de sécurité générale.**STOCKAGE:** A stocker au sec à l'abri de la chaleur.**ELIMINATION:** L'élimination des absorbants obéit à la législation en vigueur pour la destruction des produits absorbés.

IMPORTANT

Les informations de cette notice sont données de bonne foi, mais n'ont qu'une valeur indicative et n'impliquent par conséquent aucun engagement, ni aucune garantie de notre part, notamment en cas d'atteinte aux droits appartenant à des tiers du fait de l'utilisation de notre produit.